## PARC - Partage Automatisé des Ressources dans les Communautés Un projet en innovation sociale et organisationnelle Contexte Canadien

JMJ Aéronautique envisage un changement radical de la gestion des ressources humaines dans les industries de haute technologie, notamment au sein des industries aérospatiale et métallurgique. Ce projet de Partage Automatisé des Ressources dans les Communautés (PARC) a pour but d'apporter des solutions relatives à la stabilisation et sécurisation de la main-d'œuvre. Développé en un système expert, l'initiative PARC est en voie de recevoir un octroi de $1,2 \mathrm{M} \$$ de la part du Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) dans le cadre du récent appel à proposition au sein de la Stratégie québécoise en recherche et en innovation (SQRI).

La compétitivité de l'industrie aérospatiale canadienne passe principalement par la qualité, l'efficience et la compétence des ressources humaines qui supportent ses activités. De ce fait, une gestion optimale des ressources doit se développer, de consort avec les programmes et politiques gouvernementales, afin de maximiser l'utilisation et la rétention du capital humain et intellectuel au profit de nos industries en croissance. De surcroit, le contexte législatif canadien amène, en ce moment, plusieurs propositions à modifier des lois existantes dans le cadre du projet de loi C-38, notamment celles concernant le niveau de l'âge de la retraite et celles concernant l'assurance emploi. Ce disant, le projet PARC amène des pistes de solutions quant au développement et à la mise en application d'un système intelligent qui aligne les demandes en ressources à l'offre de travailleurs. Le projet PARC donnera lieu à des avancées potentielles en termes de gestion optimisée de la force du travail, par exemple, dans les domaines concernant les recours à l'assurance emploi, la mise à contribution des retraités, la conciliation travailfamille et l'intégration des immigrants.

La nécessité d'un tel système a été mise en lumière par l'identification des lacunes actuelles dans les pratiques de gestion des employés qui se sont dévoilées au cours du récent ralentissement économique. De graves coupures aux programmes de R\&D au cours des dernières années dans de nombreux secteurs ont entraînées des pertes de personnel qualifié précieux acquis à un coût élevé durant les années prospères avant la crise de 2008. Les employeurs qui ont choisi de thésauriser plutôt que de lester leur personnel ont dû continuer de soutenir cette masse salariale déjà élevée dans une période de difficultés financières majeures.

Le contexte actuel de globalisation et de concurrence mondiale féroce au niveau de la demande en capital intellectuel, ainsi que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée anticipée pour des raisons démographiques, amènera l'accroissement de la demande à court terme au niveau des ressources et se révélera plus coûteuse à long terme, ayant un impact majeur sur la capacité du Canada de maintenir la compétitivité de ses industries phares. Les industries aérospatiale et métallurgique de même que tout autre secteur manufacturier synergique, tels que ceux du transport, de l'énergie, des TIC et des sciences de la vie trouveront des solutions au sein de PARC.

À cet effet, il est connu que l'industrie doit retenir ses talents et développer des politiques innovatrices en matière de gestion des ressources humaines et de la force du travail en général. Les entreprises font de plus en plus preuve de flexibilité dans la gestion des horaires, des congés parentaux, dans l'attribution des vacances, etc. Plutôt que de se les voler, l'initiative propose ainsi aux entreprises de se partager ces travailleurs prisés. Le projet de Partage Automatisé des Ressources dans les Communautés (PARC) vise maintenant à faire un pas de plus en structurant la logistique de la force du travail, par une planification coordonnée et une coopération organisée :

- Embauches partagées des ressources entre les entreprises
- Gestion du mouvement des ressources entre entreprises
- Gestion commune d'un bassin des ressources

Pour la première fois, les entreprises qui évoluent dans un secteur cyclique peuvent bénéficier d'un alignement systématique entre leur niveau de production et leur besoin de main-d'œuvre. Le concept créera également un bassin de main-d'œuvre spécialisée auquel les entreprises adhérentes font appel suivant leurs fluctuations de production. Par exemple, en période de pointe, elles peuvent ajouter des effectifs à leur équipe, pour ensuite les rendre disponibles à d'autres entreprises du réseau lorsque leur cadence de production diminue.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre spécialisée, l'initiative ne peut que se traduire par une meilleure productivité, un accroissement de la compétitivité, et une meilleure rétention des connaissances au sein même du bassin de main-d'œuvre, en visant la continuité d'emploi.

## Projet de démonstration

Nous proposons de développer un modèle mathématique du partage des ressources et de travailler sur l'ensemble des conditions dans lesquelles le système proposé serait efficace, durable et supérieur aux pratiques existantes. Le modèle mathématique proposé s'appuiera sur la méthodologie de la théorie des jeux et décrira les mécanismes de prise de décision stratégique d'acteurs multiples en interaction dans des conditions variables. Ce modèle sera traduira en une plateforme technologique intelligente qui permettra le traitement de multiples mouvements de ressources et gèrera l'optimisation du concept et des scénarios de partage des ressources.

## Avantages pour le Canada

Parmi les nombreux avantages, le projet de partage automatisée des ressources dans les communautés devrait avoir de multiples bénéfices pour les employeurs, les travailleurs, l'industrie dans son ensemble, ainsi que société. Les employeurs qui participeront au système de partage des ressources synchroniseront de façon plus efficace celles-ci à leurs cycles de production. Par un alignement optimal, verront alors s'améliorer leur productivité, et or donc, leur compétitivité. En visant créer des continuums, les travailleurs bénéficieront d'une plus grande sécurité d'emploi. Par la systématisation, leur intégration au sein des entreprises sera facilitée. Leur mobilisation et motivation au travail s'en verra accrue.

Par l'action concertée, cet effet s'étendra; la compétitivité internationale de l'industrie progressera, la rendant plus attractive aux travailleurs étrangers spécialisés.

Au niveau du gouvernement, un système de partage des ressources serait employé à réduire les licenciements et donc à réduire la dépendance aux programmes de protection du revenu.

Une fois élaboré, le système pourrait également trouver des applications dans d'autres domaines, tels que les entreprises avec des fluctuations saisonnières et les entreprises possédants des calendriers de production variables.

L'initiative proposée renversera complètement les pratiques de gestion des ressources humaines au sein des entreprises et organisations qui s'arrachent les meilleurs talents. Le gouvernement canadien bénéficierait grandement de s'associer maintenant à cette initiative novatrice et ainsi contribuer au renforcement de la force du travail canadienne, notamment dans des domaines compétitifs tel que l'aérospatiale et la métallurgie.

Pour de plus amples détails sur le projet PARC, nous joignons le projet soumis le 12 septembre 2011 au Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) dans le cadre de l'appel à proposition au sein de la Stratégie québécoise en recherche et en innovation (SQRI). Plusieurs questions d'approfondissement nous ont également été adressées par le MDEIE auxquelles nous avons concisément répondu. Si vous êtes intéressés, nous demanderons au MDEIE si nous pouvons partager leurs questions et nos réponses avec vous.

Le projet joint ici n'est pas encore au contexte canadien tel que présenté ici. Suite à un retour de votre part, nous en adapterons les angles afin d’adresser les programmes gouvernementaux canadiens concernés.

En espérant que le gouvernement canadien prenne l'opportunité de renforcer son industrie aérospatiale canadienne par une gestion optimisée de sa force du travail, nous demeurons disponibles pour présenter le projet dans le contexte canadien et répondre à toutes questions émanent de l'énoncé de ce concept novateur de Partage Automatisé des Ressources dans les Communautés (PARC).

## Contact:

Mme Chassé MarieChantal, ing.
Présidente \& Fondatrice, PARC - Partage Automatisé des Ressources dans les Communautés, OBNL Présidente et Directrice Générale, JMJ Aéronautique mcchasse@jmj-aeronautique.com
514.916.6717

